

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Charlotte Gabriel intitulé "A bas l'abstentionnisme"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission composée de :

- Michel Girardet, 1^{er} membre et rapporteur
- Gilberte Corbaz
- Charlotte Gabriel
- Anna Pallotta Ladisa
- Moritz de Hadeln

s'est réunie le lundi 29 juin dans les locaux de l'administration communale, en présence du syndic M. Gérald Cretegnny que nous remercions pour sa disponibilité et les réponses à toutes nos questions et remarques.

Un des points principaux du développement de l'information et de l'encouragement à aller voter se rapporte à l'affichage public. A cet effet la Municipalité envisage de très fortement augmenter le nombre de panneaux et d'en prévoir 198 sur tout le territoire de la commune. Un concept est en ce moment à l'étude avec la SGA. Vraisemblablement que la Municipalité pourra nous en informer lors de la discussion sur le présent postulat. A priori il ne devrait pas pouvoir être prêt pour les prochaines élections fédérales mais le but de la Municipalité est qu'il soit opérationnel pour les élections communales de 2016. Dans la discussion avec la SGA, il sera notamment question du nombre de panneaux permanents et du nombre de ceux qui seront démontables car un aussi grand nombre que celui cité plus haut est utile avant tout pour des élections mais pas forcément pour des votations. La Municipalité prévoit d'utiliser ces panneaux avant qu'ils soient occupés pour les différentes campagnes afin d'y apposer des affiches incitant à aller voter.

L'affichage "sauvage" a été évoqué. La volonté des présidents de groupes est de le réduire au profit de l'affichage officiel. Il sera toléré pour autant précisément qu'il ne soit pas trop sauvage (respect de la sécurité, de la visibilité, de la propriété par exemple).

Un point très positif de l'encouragement à aller voter se rapporte à Easyvote. Ce concept, élaboré par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSJP) est moderne et dynamique. La commune y a adhéré. De ce fait, les jeunes citoyens (18-25 ans) reçoivent une brochure directement chez eux, quatre semaines avant le délai de dépôt des bulletins de vote. Pour Gland ce sont actuellement 987 jeunes citoyens qui la reçoivent. Le coût pour la commune est de fr. 4935.- (abonnement annuel de fr. 5.- par jeune).

L'abonnement est pour un an. La Municipalité a choisi le renouvellement automatique avec possibilité d'annuler trois mois avant une votation.

Chaque jeune de 18-25 ans reçoit donc d'office la brochure. La commune transmet deux fois par année une liste à jour des personnes concernées. Par la suite chacun à la possibilité de demander de ne plus recevoir la brochure. Easyvote porte une grande attention à la protection des données.

Même si Easyvote est issu du parlement des jeunes, il n'y a pas d'exclusivité à leur égard pour l'envoi de la brochure. La commune pourrait étendre la liste transmise. De même d'autres personnes pourraient y adhérer. C'est pourquoi, et constatant que plusieurs membres de la commission ne connaissaient pas Easyvote, ladite commission a jugé opportun de joindre en annexe du présent rapport, un document de présentation transmis par la commune.

Pour ce qui est du problème lié à l'encartage du bulletin de vote comme cela a été le cas lors des votations sur les deux référendums, la Municipalité n'a pas pris sur cela car les documents sont établis par la Centrale d'Achats de

l'Etat de Vaud (CADEV). Imaginer que cela soit effectué par la commune n'est pas réaliste car ce serait à coup sûr plus coûteux avec de grands risques d'erreurs pour des votations qui n'ont lieu que occasionnellement. Pour toutes les autres votations ou élections le problème ne s'est pas posé.

La position de la Municipalité interdisant la tenue de stands ou distribution de flyers à la déchetterie est irrévocable, la volonté première étant la sécurité sur le site et également de déplacer le contact avec la population en des lieux plus conviviaux, à commencer par le secteur de la gare où l'on constate que les Glandois se réunissent de plus en plus. Cette décision est compréhensible.

Il a été également question de l'information aux électeurs étrangers ou fraîchement naturalisés. La Municipalité reconnaît ne pas vouloir développer ce créneau, les expériences passées ayant démontré le peu de répondant qu'il en est ressorti. Cela impliquerait un gros travail et un coût non négligeable pour établir des documents dans de nombreuses langues pour un résultat très aléatoire. A ce jour, la Municipalité n'a pas trouvé de solution miracle pour inciter les étrangers à aller voter.

Le vote par internet n'est pas du ressort et de la compétence communale mais du canton. Pour l'instant, rien de précis ne se dessine du côté de Lausanne.

Par contre, la Municipalité entend développer et dynamiser la communication par facebook, ce qui comprendra bien entendu l'incitation au vote.

REMARQUES

La commission regrette que les nouveaux panneaux d'affichage arrivent trop tard pour les élections fédérales et demande que tout soit mis en œuvre pour qu'ils soient opérationnels pour les élections communales.

Elle suggère que pour les affiches incitatives au vote cela le soit dans un esprit dynamique, innovant, en un mot que cela incite vraiment les gens à aller voter.

Même si cela ne concerne que les élections fédérales et cantonales, elle demande à la Municipalité de parler dans ses différents moyens de communication du Smartvote.

CONCLUSIONS

La commission unanime, sachant que les groupes et partis politiques ont aussi un rôle important à jouer dans l'information à la population, se déclare satisfaite de la réponse de la Municipalité et des actions qui seront entreprises.

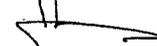
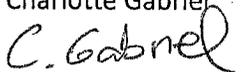
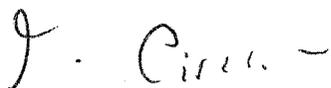
Elle vous invite par conséquent à accepter ladite réponse de la Municipalité.

Pour la commission :

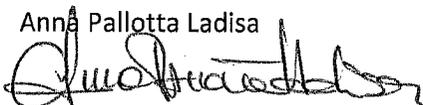
Michel Girardet (rapporteur)

Charlotte Gabriel

Gilberte Corbaz



Anna Pallotta Ladisa



Moritz de Hadeln





X

Berne, le 22 mai 2015

easyvote: agissons ensemble pour augmenter la participation aux élections

Mesdames, Messieurs,

Grâce à votre engagement, les jeunes citoyennes et citoyens de votre commune ont reçu à la mi-mai les brochures d'aide aux votations easyvote. Aujourd'hui, cette brochure est diffusée auprès de 75 000 jeunes à travers toute la Suisse.

En 2015, les jeunes citoyens sont appelés aux urnes aussi bien pour voter que pour participer à l'**élection du Conseil national et du Conseil des Etats**. Or le principe de cumul et celui de panachage peuvent se révéler passablement difficiles. C'est pourquoi nous allons distribuer aux jeunes citoyennes et citoyens de votre commune une **brochure easyvote relative aux élections**. Cette dernière est comprise dans le **prix de l'abonnement annuel**.

Les élections cantonales qui ont eu lieu jusqu'en 2015 montrent que les jeunes ne sont pas les seuls à avoir des difficultés à comprendre le système de cumul et de panachage. En effet, ce problème touche toutes les générations. Les études le confirment : lorsqu'on ne sait pas comment ni qui élire, on renonce à exercer son droit de vote. Ainsi, la participation aux élections dans le canton de Zurich ne s'élevait, par exemple, qu'à 33% et, dans certaines communes, **le nombre de bulletins nuls pouvait atteindre jusqu'à 22%**.

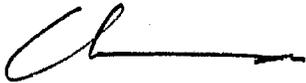
Apportez votre concours afin d'éviter que la participation aux élections d'octobre ne soit encore plus faible :

- ▶ En envoyant à tous les citoyens ou à tous les foyers de votre commune des **informations relatives aux élections**.
- ▶ En joignant à la brochure easyvote une **lettre d'accompagnement** qui explique pourquoi il est important d'exercer son droit de vote.

Afin de vous aider, nous mettons volontiers à votre disposition un modèle de lettre d'accompagnement. En outre, nous vous envoyons volontiers une offre individuelle pour l'envoi complémentaire de brochures easyvote et/ou l'envoi de lettres d'accompagnement.

Nous avons suscité votre intérêt ou vous souhaitez plus d'informations? C'est volontiers que nous restons à votre disposition en tout temps par courrier électronique (info@easyvote.ch) ou au 031 384 08 09.

Électoralement vôtre,



Lea Thommen
Responsable expansion easyvote



Alexandra Molinaro
Responsable easyvote

Annexe:

- ▶ Brochures easyvote juin 2015